



Afin de répondre aux nombreuses questions de la part des personnes désireuses de passer leur licence avion, voici quelques réponses aux questions régulièrement posées :

L'aéroclub d'Ussel Thalamy vous propose une formation à la licence LAPL (**Licence de Pilote d'Avion Léger**) qui vous permet de voler dans toute l'Europe sur des avions de moins de 2t et avec un maximum de 4 personnes à bord (règlement (UE) n° 1178./2011).

La formation s'effectue dans le cadre de l'ATO (Approved Training organisation – Centre de Formation) d'Egletons-Ussel sur la plateforme d'Ussel.

Deux appareils sont disponibles :

- 1 Fournier RF6B 100cv, biplace à 110€/heure : actuellement en grande visite et qui devrait redevenir opérationnel en mars (02/2022)
- 1 Cessna 172 150cv quadriplace à 140€/heure

A ces tarifs, il convient d'ajouter 32€/heure pour les vols en double commande ou tour de piste supervisé.

Les minimums réglementaires pour la licence LAPL sont les suivants :

- Passer l'examen pour le théorique PPL/LAPL : les cours s'effectuent en e-learning sur le site Aerogligli (90h) et environ 10 heures en présentiel dans les locaux de l'aéroclub.
- 30 heures de vol minimum dont 15 heures en double et 6 heures minimum en navigation, avec 3 heures minimum de navigation solo dont une navigation d'une distance de 80 Nautiques (145km) avec atterrissage complet sur un autre terrain. Ces volumes d'heures sont des minimas réglementaires qui peuvent varier d'un individu à l'autre en fonction de ses aptitudes et de son assiduité.

En pratique, on considère qu'un débutant complet moyennement « doué » mettra 2 ans et 50 heures de vol pour avoir sa licence.

Bien entendu, ces éléments sont donnés à titre indicatif, seul l'instructeur est en capacité de déterminer le moment où l'élève pilote est apte au pilotage

Au niveau du médical, une visite de classe 2 chez un médecin aéronautique est exigée : c'est la même que pour le planeur.

Au niveau de l'engagement financier et à titre indicatif, ces éléments pouvant varier d'une année sur l'autre et d'un élève pilote à l'autre. Ces éléments sont communiqués sur la base des tarifs de janvier 2022.

Au niveau de l'engagement financier (données année 2022) :

- Adhésions diverses :
 - Aéroclub = 120€ / an
 - FFA = 79€ / an (minimum)
 - aérogligli : 90€ pour 2 ans
- Visite médicale : 60€ tous les 5 ans jusqu'à l'âge de 40 ans, tous les 2 ans 50 ans jusqu'à 50 ans, tous les ans ensuite ;
- Accessoires de vol (tablette, cartes) : 100€ / an
- Heures : estimation standard = 6620€
 - Heures en double ou supervisées sur le RF6 : 35h = 4870€
 - Heures en solo RF6B : 15h = 1650€

Afin d'éviter des déconvenues par la suite, il vous sera proposé un vol d'environ 45mn au tarif club avec un instructeur une fois votre adhésion à l'aéroclub effective.

Si vous êtes décidé à continuer, il vous restera à passer votre visite médicale, prendre la licence FFA et l'abonnement à Aérogligli pour vous inscrire à l'ATO et commencer la formation.

Vous pouvez passer nous voir pour plus d'informations ou simplement voir les locaux et prendre rendez-vous pour effectuer le vol.